

## INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE MODALITES

### **INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2018 – 2019**

Vous avez le projet de nous confier votre enfant à la rentrée 2018.

Voici la procédure à suivre :

#### **1<sup>ère</sup> étape : demande d'inscription**

Le document est à télécharger sur le site [www.institutionbayard.fr](http://www.institutionbayard.fr) et à retourner à l'école avec les copies des livrets scolaires de l'année 2016/2017 (par courrier ou en le déposant à l'accueil).

Après étude de votre dossier :

- Soit vous serez appelés, pour convenir d'un entretien avec le chef d'établissement.

**La présence de votre enfant est impérative.**

- soit vous serez informés par courrier que votre enfant est placé sur liste d'attente au motif de : « effectif de la classe demandée complet à ce jour ».  
Vous pourrez, éventuellement, être appelés plus tard si des disponibilités se présentent.

#### **2<sup>ème</sup> étape : finalisation de l'inscription**

A la suite de la rencontre avec le chef d'établissement, si vous recevez l'accord pour une inscription définitive, nous vous remettons un dossier qui devra nous être retourné dans les 15 jours. Vous devrez vous acquitter des frais administratifs (conservés par l'Etablissement en cas de désistement sans raison valable).

Vous recevrez mi-Juillet par mail les documents nécessaires à la préparation de la rentrée.